

6e Session, 21e Parlement, 1 Elizabeth II, 1952.

SÉNAT DU CANADA

BILL B.

Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada.

1951, c. 39.

SA Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

Abrogation.

1. Est abrogé l'article six de la *Loi sur les produits laitiers du Canada*, chapitre trente-neuf des Statuts de 1951.